

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - FR

1. Généralités - Les présentes conditions générales, ainsi que les conditions particulières, s'appliquent à toutes nos ventes et tous nos services, à l'exclusion de toutes autres conditions. Par la signature d'un bon de commande, le client reconnaît expressément avoir pris connaissance de ces conditions, les accepter, s'y soumettre et renonce sans réserve à ses propres conditions, générales ou particulières (notamment ses conditions générales d'achat). En cas de divergence entre nos conditions générales et nos conditions particulières, ces dernières priment.

2. Créations-prototypes - Toute personne ou entreprise qui sollicite l'exécution d'un modèle, création et/ou prototype s'engage soit à nous en confier la production subséquente, soit à nous indemniser de tous les frais et débours occasionnés par la création du prototype. En toute hypothèse, même si aucune commande relative au prototype ne nous est passée, nous restons seul propriétaire de la création et des droits de propriété intellectuelle et industrielle y attachés. En aucun cas, les maquettes, dessins, modèles et prototypes ne peuvent être reproduits, copiés ou exécutés sans notre accord écrit préalable.

3. Commandes - Les offres adressées s'entendent sans engagement de notre part, jusqu'à notre confirmation écrite. Il en est de même pour tout engagement pris par nos agents ou représentants. Par notre acceptation écrite du bon de commande, l'engagement du client est ferme et irrévocable. La commande ne sera prise en compte qu'à partir de la réception en nos comptes de l'acompte demandé. L'article 1794 du Code civil n'est pas applicable pour toute commande passée. Nous nous réservons le droit d'annuler tout ou partie de toute commande violant l'ordre public, les bonnes mœurs, toute disposition légale ou réglementaire, ou notre politique générale. Nous nous réservons le droit d'exiger le paiement à l'avance pour toute commande.

4. Mise à disposition (ou livraison) et garantie - La date convenue de mise à disposition (ou livraison) du matériel est communiquée au client en vue de l'acceptation définitive. Seront de plein droit aux risques et périls du client toutes marchandises qui ne seraient pas définitivement acceptées par le client ou son délégué, à la date ainsi convenue, quel que soit l'endroit où les marchandises se trouvent, y compris en nos ateliers. Les frais de stockage seront de plein droit facturés au client à compter de la date convenue. Le défaut d'enlèvement ou l'absence de réception définitive des marchandises à la date convenue n'affecte pas l'exigibilité du prix convenu. Sauf accord écrit contraire, les marchandises, même expédiées franco ou enlevées en nos ateliers, voyagent aux risques et périls du client. Nous nous réservons le droit d'effectuer des mises à disposition (ou livraisons) et facturations partielles.

La réception des marchandises par le client couvre tout vice apparent. Toute réclamation relative à un vice caché ne sera prise en compte que si elle est adressée endéans les 15 jours de la mise à disposition (livraison) de la marchandise, par courrier recommandé dûment motivé, et à condition que les marchandises concernées soient immédiatement retirées de la circulation. En toutes hypothèses, l'indemnisation éventuellement due par nous est limitée au prix de la marchandise ou des services. Passé ce délai de quinze jours, aucun vice ne pourra plus être soulevé. Toute intervention auprès des assureurs, transporteurs, fournisseurs ou autres ne nous engage pas et est faite par nous au nom et pour le compte du client.

Nous nous réservons le droit d'apporter à tout moment des modifications ou améliorations aux spécificités des produits, suite à l'évolution technique des produits ou à l'environnement économique. En cas de modifications des spécificités des produits ou services, nous garantissons une fonctionnalité et prestation équivalentes. Tous les biens fournis sont uniquement garantis pour les défauts de construction pendant la période légale minimale, et ce pour autant que les produits aient été utilisés d'une manière conforme à leur usage normal et pour lequel ils nous ont été achetés.

Sauf accord écrit contraire, l'installation des produits est à charge du client.

5. Délais - La date et le lieu de mise à disposition (livraison) sont ceux mentionnés dans la preuve d'acceptation de la commande. Le délai prend cours, le cas échéant, à partir de

la réception, confirmée par écrit, en nos bureaux de toutes les données techniques nécessaires à l'exécution de la commande.

Sauf stipulation expresse contraire de notre part, les délais ne sont donnés qu'à titre informatif et ne nous lient pas. Tout retard de notre part ne peut, en aucun cas, donner lieu à une amende, à l'obtention de dommages-intérêts ou à une annulation de la commande.

Nous nous réservons le droit de suspendre l'exécution future de notre collaboration aussi longtemps que le client n'aura pas exécuté toutes ses obligations à notre égard.

6. Prix et paiement - Nos prix sont nets et exprimés en euros. Tous les impôts sont à charge du client. Les prix sont ceux repris sur le bon de commande. Les frais de port sont à charge du client. Les factures sont adressées à l'adresse reprise sur le bon de commande. A défaut de protestation écrite et précise endéans les 15 jours de l'envoi de la facture, celle-ci sera réputée acceptée. Sauf stipulation écrite contraire de notre part, les factures sont payables comptant à notre siège social. Nos agents et représentants ne sont pas autorisés à recevoir paiement.

Une livraison partielle ou contestée ne donne pas au client le droit de postposer le paiement. Toute facture impayée à son échéance rend, de plein droit et sans mise en demeure, le paiement de toutes les autres factures, mêmes celles non encore échues, immédiatement exigible. Tout montant impayé à son échéance porte, de plein droit et sans mise en demeure, intérêt au taux de 1% par mois à dater de l'échéance de la facture, tout mois entamé comptant pour un mois entier. En cas de non-paiement de la facture à son échéance, une indemnité forfaitaire et irréductible de 20% du montant total à payer, avec un minimum de 300 €, sera de plein droit et sans mise en demeure due par le client, sans préjudice des frais d'une éventuelle procédure.

7. Réserve de propriété et modalités de résiliation - Par dérogation à l'article 1583 du Code civil, il est expressément convenu que les marchandises restent notre propriété jusqu'à la réception en nos comptes du paiement de toutes les sommes dues, sans affecter le transfert des risques. Le client s'engage à faire respecter les droits et privilèges du vendeur à l'égard des tiers. Sauf notre autorisation écrite, le client s'engage, jusqu'à parfait paiement, à ne pas vendre, louer ou aliéner les marchandises de quelque façon que ce soit. En cas de non-paiement, nous nous réservons, sans mise en demeure préalable, le droit de conserver tout acompte payé, quel que soit le montant, en compensation de nos pertes et dommages, de résilier la commande sans préjudice de nos droits à tous dommages et intérêts, de suspendre toute mise à disposition (ou livraison) ultérieure et/ou de réclamer restitution de la marchandise ou de la conserver. Notre position à cet égard sera exprimée par courrier.

En toutes hypothèses, nous sommes seuls autorisés à résilier la commande.

8. Propriété intellectuelle/industrielle – conception - Les dessins, plans et logos conçus ou à concevoir dans le cadre de la commande restent notre propriété intellectuelle et/ou industrielle. Le client ne peut les vendre, copier, reproduire et/ou communiquer à tout tiers, sans notre approbation écrite préalable.

9. Responsabilité - Sauf les cas de dol ou de faute lourde de notre part ou de notre personnel, nous ne sommes nullement responsables de tout dommage qui surviendrait au client et/ou à tout tiers en suite du fonctionnement ou du non-fonctionnement des produits, de tout dommage résultant de tout avis ou prestation de notre part relativement aux produits, ainsi que tout dommage résultant d'une mise à disposition (ou livraison) tardive, inexacte ou incomplète des produits ou services concernés.

En outre, nous ne sommes nullement responsables de tout dommage indirect, immatériel ou dommage causé à l'entreprise ou à des tiers. Nous ne pouvons être tenus pour responsable que des dommages directs, l'indemnisation éventuellement due étant, en toutes hypothèses, limitée au prix des biens ou des services concernés.

Le client est seul responsable du « contenu informatif » lié aux produits, pour lesquels une commande nous est passée.

10. Force majeure - Toute commande peut, à notre gré et sans dédommagement, être résiliée ou son exécution peut être postposée en cas de survenance, postérieurement à l'acceptation de la commande, d'un événement suivant : grève, catastrophe naturelle, incendie, mobilisation, réquisition, embargo, interdiction des changes, révolte, manque de moyens de transport, problèmes d'approvisionnement, limitations des circonstance de travail et/ou d'énergie ainsi que tout autre événement hors de notre contrôle qui nous

impose des prestations qui ne sont pas proportionnelles à celles prévues initialement ou qui rendent l'exécution de la commande impossible.

11. Divers - La présente est soumise exclusivement au droit belge.

Les tribunaux de l'arrondissement judiciaire de Dendermonde sont exclusivement compétents pour toute dispute relative à l'interprétation ou l'exécution des présentes.

La nullité d'une clause des présentes, quelle qu'en soit la cause, n'affecte en aucun cas la validité des autres conditions. Au contraire, la clause en question sera remplacée par les parties par une clause d'effet économique équivalent.

Le fait de ne pas adresser une mise en demeure ou de ne pas invoquer un droit qui nous est reconnu, quelle que soit la raison, ne peut en aucune manière être considéré comme une renonciation à nos droits. [plaats voorzien voor klanten om te tekenen met vermelding « gelezen en goedgekeurd »]